

Direction des Bibliothèques

Service Développement des Collections

Vos interlocuteurs :

Caroline BERTON-ROUBY, chef de service

Bibliothécaires

Nathanaëlle PIERMANT

Céline LACROIX

Carole LENGRONNE-BRUNET

Isabelle GABLIN

Ingrid BARDOUX

Logistique et Technique

Samuel TARDY, responsable

Nicolas BOISSEAU

Carole DESPORTES

Delphine GUIET

Michel GRIT

Jérôme LELUC

David MUON

Alexandre NICOU

LE RENOUVELLEMENT REGULIER DES COLLECTIONS

Ce renouvellement se fait par navette :

- soit par navette classique
- soit par navette réservations

Une navette classique : c'est quoi ?

C'est 130 documents, 3 fois par an.

- ⇒ **25 fictions jeunesse** : albums, romans enfants, contes
- ⇒ **35 romans** : romans ados, gros caractères, terroirs, policiers/SF, sentimentaux, historiques, littérature générale
- ⇒ **40 documentaires** : documentaires adultes, documentaires jeunesse
- ⇒ **30 BD** : adultes, ados, jeunesse

Qui la prépare ?

Nos bibliothécaires réalisent le choix des ouvrages pour la desserte des navettes classiques. Les navettes sont constituées de la manière suivante : les **nouveautés** et le **fonds de base** sont combinés afin d'assurer la plus grande diversité possible dans le choix des ouvrages.

Pensez-y ! **Les demandes de titres précis** sont envoyées par courrier, mail ou fax. Nous tâcherons de les satisfaire au moment de la préparation de votre prochaine navette soit environ un mois avant le passage de celle-ci. (collections@bdv.fr)

Les navettes réservations : c'est quoi ?

Les bibliothèques organisées en réseau intercommunal ou en point relais ont la possibilité de réserver leurs documents en ligne via le site internet de la Direction des Bibliothèques. Tous les 15 jours, les documents sont livrés à la Communauté de Communes ou au point relais.

Qui les prépare ?

Les navettes à fréquence renforcée sont organisées par le **secteur logistique et technique**. Vous pouvez les contacter sur le mail suivant pour toute question relative à vos réservations et envois de notices : bdv@vendee.fr.

Pensez-y ! Le site internet de la Direction des Bibliothèques met en avant différents documents et peut ainsi vous aider à réaliser vos choix de réservation.

Des demandes d'ouvrages en plus

Les sélections thématiques doivent être demandées au moins un mois avant le début de l'animation de la bibliothèque (voire deux mois, pour nous permettre de compléter notre offre par des documents empruntés ou en cours d'acquisitions) : collectionsbdv@vendee.fr

LE CHOIX SUR PLACE

La Direction des Bibliothèques propose aux bibliothèques qui le souhaitent de venir une fois par an effectuer un choix sur place sur rendez-vous. Ce choix peut se faire, selon les modes de dessertes, soit pour l'ensemble de l'intercommunalité soit pour chaque bibliothèque municipale. Ce choix s'effectue sur une matinée les bibliothèques peuvent être accompagnées de l'équipe collections pour les aider à choisir.

L'INGENIERIE SUR LES COLLECTIONS POUR LES BIBLIOTHEQUES

Nos bibliothécaires se tiennent à votre disposition pour toute question relative aux collections, navettes, catalogue, documents perdus, listes de prêt, notices.....

Lors d'une ouverture de bibliothèque un prêt « Fonds de base » peut être réalisé. Ce volume de documents peut atteindre 2000 documents hors DVD et CD. Des prêts Fonds de base de CD et DVD peuvent être réalisés (à hauteur de 300 CD ou 300 DVD) si la collectivité décide d'investir dans ces fonds.

Accompagnement possible lors de la mise en place d'une politique documentaire à l'échelle d'une médiathèque ou d'un réseau à étudier au cas par cas.

LA PROMOTION DES COLLECTIONS

Le site web <https://bibliotheque.vendee.fr> est régulièrement alimenté par les bibliothécaires sur la page d'accueil avec 2 rubriques :

Une **sélection thématique** : une sélection par mois ;

Coups de cœur des acquéreurs : 6 à 7 documents par mois ;

En pratique et pour toute demande relevant des collections
(Excepté les demandes relatives aux navettes à fréquence renforcée)
vous pouvez envoyer un mail à :

collectionsbdv@vendee.fr